

Glanes

Entre *Causses*
et *Ségala* Quercynois



N°32
Été 2024

MAGAZINE DE LA MUNICIPALITÉ





Des animations toujours plus festives



Un budget d'investissement important

La fin de chantier pour le bourg

4 - TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

La fin des travaux actés

Une étude pour le réaménagement du bourg

7 – VIE QUOTIDIENNE

L'actu en bref

Focus du semestre : Viticulture en difficulté

Commune sans école ne veut pas dire : Pas d'idée pour les jeunes

10 – BUDGET COMMUNAL

Equilibre du fonctionnement et de l'investissement de la commune

13 – PORTRAIT

Portraits croisés : Bruno Canet et Laurent Céro

14 - VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE

Le Comité des Fêtes dans bien des projets

15 - ARRÊT SUR IMAGES

Retrouvez une galerie de photos insolites qui caractérisent la vie du village

16 - ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES

GLANES EN BREF...

La culture de la vigne est attestée depuis plus d'un millénaire sur la surface actuelle de la commune.

Rattachée à l'Abbaye de Beaulieu au IXème siècle, Glanes a depuis toujours connu cette production qui se poursuit grâce au savoir-faire des vignerons.

Population : 315 habitants

Gentilé : glanois / glanoise

Surface totale : 272 hectares (plus petite commune du Lot)



Membre de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne depuis 2017, comprenant aujourd'hui 77 communes.

Implanté au cœur du bassin de vie de Bretenoux-Biars sur le territoire du Pays d'art et d'histoire de la Vallée de la Dordogne

EDITION DU MAGAZINE

Directeur de la publication : Jacques Ferrand

Mise en page et rédaction : Geoffrey Cros

Edition semestrielle distribuée dans votre boîte aux lettres par nos soins.

Vous pouvez retrouver l'édition en ligne sur le site : **glanes.fr**





Jacques Ferrand, Maire de Glanes



« Un budget d'investissement important et des finances saines ».

Chères habitantes, chers habitants,

Cette année ouvre la deuxième partie de notre mandat municipal. Nous continuons la démarche engagée dans des investissements au coût maîtrisé. Avec la recherche de subventions, nous pouvons cependant continuer de développer les aménagements et équipements communaux.

Aussi, les ressources de la commune de Glanes se portent bien, avec un budget d'investissement important et des finances saines. Nous vous invitons à le découvrir plus loin dans ces quelques pages du magazine municipal.

Dans cette édition également, notre adjoint à la communication a demandé à Laurent Cérou et Bruno Canet de répondre à quelques questions afin que la population connaisse davantage l'histoire de la cave.

Le Conseil municipal partage sa joie de voir que la vie locale reste animée. Nous saluons la bonne santé des associations et entreprises de notre petite commune.

Nous espérons que les pages du bulletin municipal vous sont agréables.

LES COMMISSIONS COMMUNALES :

Commission Finances :

Geoffrey Cros, Vincent Quercy, Sébastien Soulhol

Commission Bâtiments, Eclairage public :

Olivier Bachala, Geoffrey Cros, Vincent Quercy, Sébastien Soulhol

Commission Eau, Assainissement, Voirie,

Eric Audubert, Sébastien Soulhol

Commission Associations :

Muriel Lapauze, Abdel Elmoukafih, Olivier Bachala

Commission Cérémonies et anciens combattants :

Geoffrey Cros

Commission Urbanisme :

Olivier Bachala, Geoffrey Cros, Vincent Quercy

Geoffrey CROS

1er adjoint,

Aménagement des espaces publics,
Finances, Communication

Représentant de Glanes à Cauvaldor



Eric AUDUBERT

2ème adjoint,

Eau, Assainissement,
Voirie



Muriel LAPAUZE

3ème adjointe,

Culture, Personnel
Communal, Associations



Olivier BACHALA

Conseiller municipal

Correspondant défense
Plan communal de
sauvegarde



Abdel ELMOUKAFIH

Conseiller municipal

Associations



Vincent QUERCY

Conseiller municipal

Urbanisme



Sébastien SOULHOL

Conseiller municipal

Bâtiments publics



Stéphanie REYNIER

Conseillère municipale

Action sociale





LA FIN DES TRAVAUX DU BOURG EST ACTÉE, D'AUTRES ARRIVENT...

ECLAIRAGE PUBLIC, TELEPHONIE, ELECTRICITE

Cette fois, l'ensemble des opérations d'enfouissement du bourg sont derrière nous. Les aides du Département du Lot et le transfert de la compétence éclairage public ont réduits les dépenses publiques sur ce projet qui convient bien à l'amélioration paysagère de notre bourg traditionnel.



ENFOUISSEMENT SURPRISE

Un poste de transformation électrique doit être installé aux abords des relais implantés au Pech de Lagarrouste. La ligne à basse tension actuelle longeant le chemin rural va être supprimée, pour être remplacée par une ligne haute tension, en souterrain. Nous souhaitons profiter de ces travaux prévus à la mi 2025 pour enfouir le réseau de téléphonie qui rejoint les relais. Nous améliorerons donc l'une des plus belles vues surplombant le bourg.



FINITIONS DU CIMETIERE

Après quelques modifications réalisées sur le portail d'entrée notamment la serrure placée du mauvais côté, nous pouvons acter la fin des travaux du nouveau cimetière.

Projet lancé depuis 2020, l'agrandissement du cimetière arrive donc à son terme. Il dispose pour en faciliter la circulation piétonne, d'un petit portail de sortie qui donne sur le chemin rural jouxtant le mur de clôture.



FLEURISSEMENT DU BOURG

Des bacs à fleurs complémentaires ont été commandés et installés à proximité de l'église.

Cette année, le Conseil municipal a fait le choix de changer les fleurs d'été (traditionnellement des géraniums).

Quatre nouvelles espèces ont été plantées, plus résistantes aux épisodes de chaleur : des gauras blancs et roses, des bégonias dragon, des plectranthus et des pennisetum tulum.



AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La municipalité a commandé une étude sommaire et gratuite pour envisager les prochains grands aménagements publics.

La première phase d'embellissement du bourg a été réalisée au début des années 2000. Elle a permis d'améliorer la traversée, route de Bretenoux et d'Estal, puis d'embellir les espaces autour de l'église et de la place de la Combe dont le point principal était la construction de la halle.

L'étude réalisée par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Lot a permis de poser un diagnostic des atouts à valoriser et d'identifier des perspectives de requalification des espaces publics du bourg. Dans le domaine urbain et architectural, la "requalification" est un processus visant à rénover, réhabiliter ou restructurer un espace.

ATOUS À VALORISER

Un bourg ancré dans son paysage,

Beaucoup de villages ont perdu toute cohérence avec leur environnement paysager. Ce n'est pas le cas de Glanes, qui profite d'un développement urbain maîtrisé dans sa structure traditionnelle.

Un maillage dense d'espaces publics,

Le village dispose d'un ensemble diversifié d'espaces publics, places, placettes, rues, ruelles et chemins rayonnant vers les entrées du bourg pourvus d'éléments architecturaux importants : église, porche, halle.

Une architecture villageoise enrichie par la viticulture,

De nombreuses demeures sont assises sur des caves et bâties dans des matériaux traditionnels avec parfois d'imposants balcons munis de garde-corps soignés en ferronnerie. C'est le témoignage d'une époque riche.

Mais des espaces peu qualifiés,

Une ambiance globalement minérale, avec une végétation peu présente dans les rues du village.

OBJECTIFS D'UNE REQUALIFICATION

Affirmer une ambiance villageoise,

L'emploi de matériaux traditionnels et l'introduction de végétation dans l'espace public seront à privilégier. De même, Les éléments classiques des espaces routiers (bordures, caniveaux béton) doivent être limités dans le bourg.

Hierarchiser les interventions en fonction des espaces publics,

S'adapter à chaque espace en fonction de leur usage mais utiliser une gamme commune de végétaux et de matériaux.

Favoriser les sols perméables,

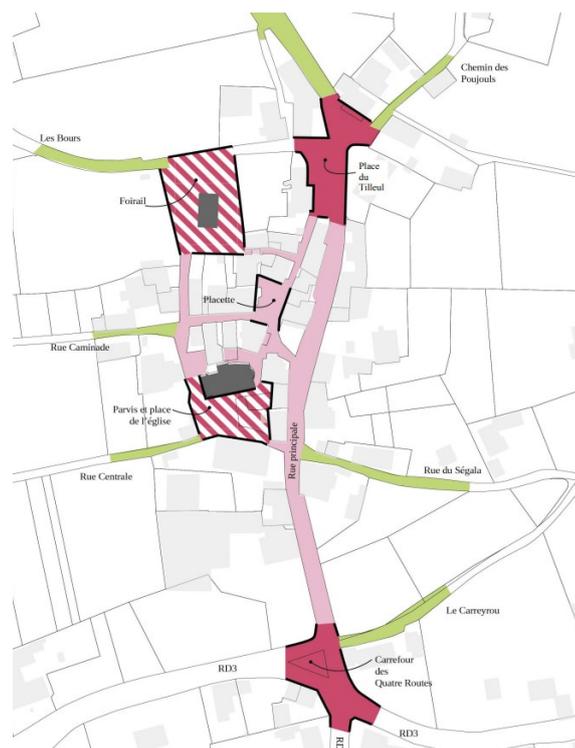
Tendre à redistribuer des sols en herbe, peu coûteux et bien adaptés au paysage villageois.



Mathieu Larribe,
Directeur du CAUE du Lot.
Architecte paysager

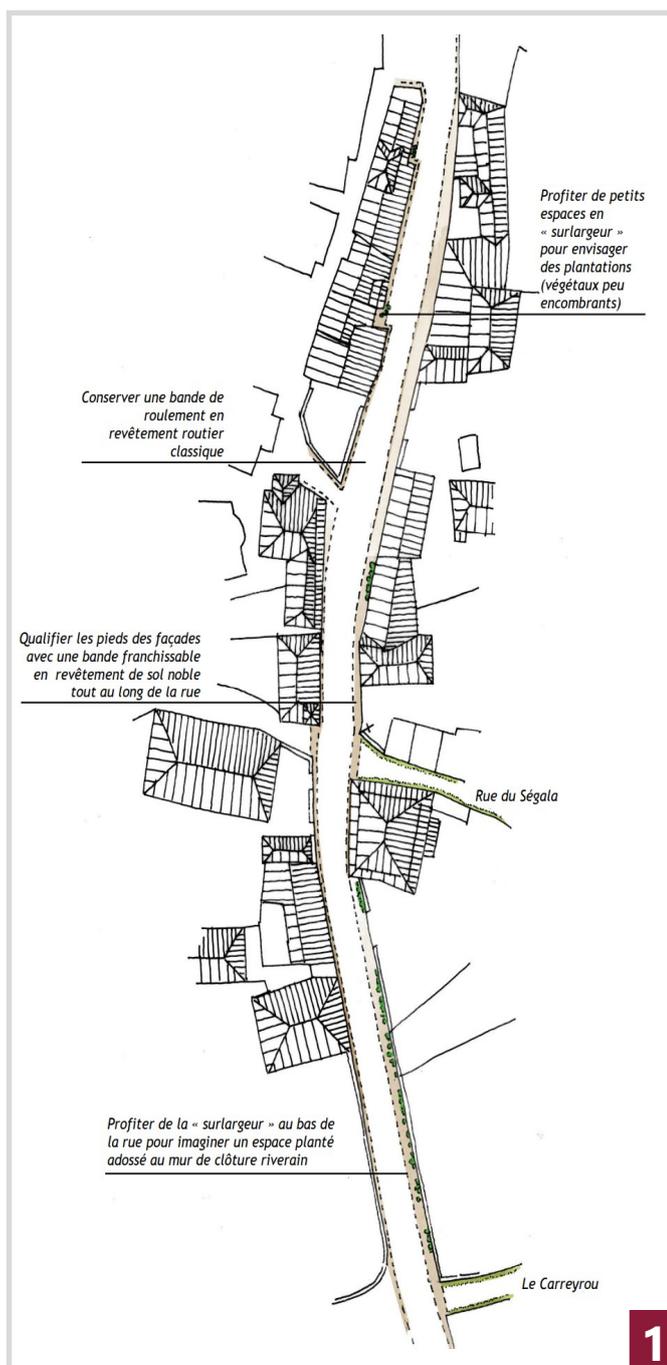


L'objectif de cette ébauche est de porter un premier regard sur les espaces publics du bourg, leur potentiel, et de proposer des principes et des orientations qualitatives d'aménagement à débattre.



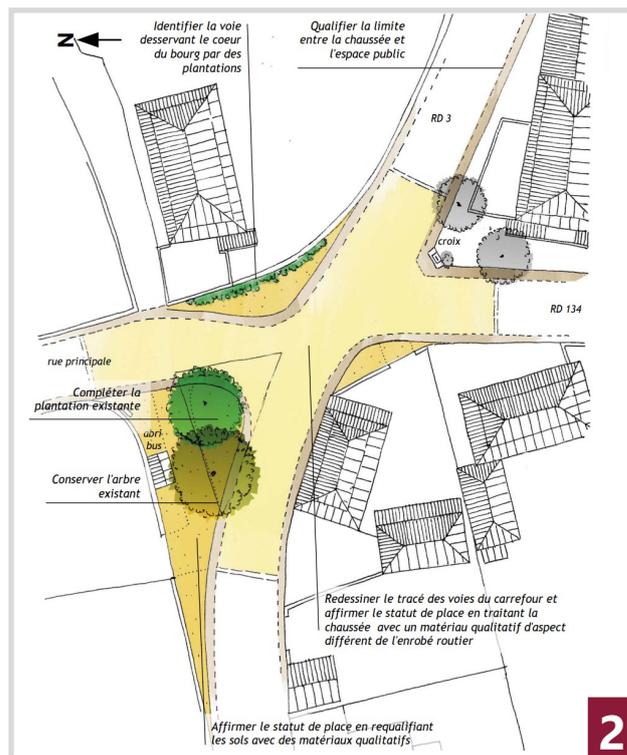
Ci-contre : Schéma illustrant le principe de hiérarchisation des interventions sur les espaces publics du bourg de Glanes.





1. Illustration de la route de Gagnac
2. Illustration du carrefour des « Quatre-routes »
3. Illustration de la place du Tilleul et de son carrefour

Il faut **rester mesuré sur cette étude préliminaire** et la considérer comme une **approche « globale »** de la requalification à venir du village, avec la prise en compte de **son patrimoine, de son identité viticole**, mais aussi de **ses usages du quotidien**. Il ne s'agit en aucun cas de contraindre les activités routières et rurales, mais bien de prendre en compte la vie actuelle du village et ses contraintes.



Le conseil municipal du jeudi 2 mai 2024 a acté d'engager les premières discussions avec la communauté de communes et le Département du Lot sur un projet de requalification.

Parallèlement, une concertation sur le projet paysager et architectural sera conduite avec les habitants pour déterminer les aménagements les plus concordants avec les usages du quotidien.



L'ACTU EN BREF

LES PANNEAUX FONT PEAU-NEUVE

Les panneaux d'agglomération de Glanes ont fait leur temps. Près de 20 ans sans accros, ou presque. Après la disparition d'une paire de panneaux au mois de janvier, le Département du Lot a commandé de **nouveaux équipements** pour les entrées du bourg.



NOUVEL EQUIPEMENT DE TONTE

Après de multiples réparations réalisées sur l'ancien tracteur-tondeuse, le conseil municipal a acté l'acquisition d'un nouvel outil financé sur les fonds propres de la commune. Une enveloppe de 9590 € a été prévue au budget.

LE STATIONNEMENT DE LA MAIRIE

En l'absence de stationnement aux abords directs de la mairie, le conseil municipal a engagé un maître d'œuvre pour la conception et la direction de la réalisation d'un parking aménagé, s'intégrant dans son environnement.



GLANES : UN VILLAGE LUMINEUX

Des illuminations (Lampes LED) ont été commandées pour rendre notre village attrayant, voire attractif, à la période de Noël. La municipalité souhaite **inciter les particuliers** à la rejoindre dans cet ambitieux projet d'illumination des rues.





LA SOUS-PRÉFÈTE DE FIGEAC EN VISITE

Au mois de février, Anne-Cécile VIALLE, sous-Préfète de Figeac est venue rendre visite à la commune, aux viticulteurs et aux pensionnaires de la Maison des Coteaux gérée par ADEF Résidences. La représentante de l'Etat s'est dit vigilante quant à la situation économique et agricole du territoire.



PUIS LE PRÉSIDENT DE CAUVALDOR

Sollicité pour rencontrer les nouveaux gestionnaires de la Maison d'accueil et les viticulteurs, Christophe Proença est quant à lui venu à Glanes au mois de mars.

Il a évoqué ses préoccupations sur le devenir des établissements d'accueil pour personnes âgées du territoire. Cauvaldor gère en effet 4 résidences autonomie et 2 EHPAD via le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

La Maison des Coteaux est gérée par une association sans lien de rattachement au CIAS.



UNE AIDE POUR DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de communes Cauvaldor a indiqué aux communes du territoire, prendre en charge 50% des dépenses liés à l'extermination des nids de frelons asiatiques. Il s'agit d'une aide à destination des communes membres et non des particuliers. Aussi, pour tout nid de Frelon asiatique visible en extérieur, sur ou à proximité d'espaces publics, la commune s'engagera à prendre en charge sa destruction. Si vous apercevez un nid sur la commune, **n'hésitez pas à le signaler !**



FOCUS DU SEMESTRE : VITICULTURE EN DIFFICULTÉ

La France a connu de nouveau un épisode de gel tardif, fin avril, qui a fait pâtir toutes les parcelles de vigne des Coteaux de Glanes. Plusieurs nuits durant, les températures ont été inférieures à 0°. Malgré les quelques moyens de lutte mis en place, les vignerons estiment entre 60 et 80 % de pertes.

La raison de cette frappe violente : un démarrage précoce de la végétation lié à des températures de fin d'hiver trop douces.

Ces aléas climatiques, que les professionnels ne peuvent maîtriser, continuent de faire des ravages dans des épisodes de plus en plus fréquents ces dernières années.

Les noyers sur la commune ont également été touchés par cet épisode.





COMMUNE SANS ECOLE, NE VEUT PAS DIRE : PAS D'IDEEES POUR LES JEUNES

Que peut-on faire pour aider nos jeunes ? C'est la question que le conseil municipal s'est posé avant de proposer deux mesures inédites et décalées pour un village aussi campagnard et rural que Glanes.

Pour favoriser l'épanouissement de la petite enfance dans le bourg ainsi qu'au Pech-Pialat, la municipalité a lancé dès 2020 une consultation pour réaliser les aires de jeux actuelles. Les échos sur leur fréquentation semblent satisfaisants.

Nous nous réjouissons par ailleurs de la fréquentation des cérémonies commémoratives par de plus en plus d'enfants. Le devoir de mémoire se transmet dès le plus jeune âge et le symbole du port de la gerbe par la nouvelle génération reste fondamental.

La commune participe à la scolarité des jeunes en cotisant à un montant forfaitaire pour chaque enfant inscrit à l'école primaire de rattachement (Bretenoux). Cependant, en dehors des équipements extérieurs, la commune de Glanes n'a pas d'action directe à destination des jeunes. C'est pourquoi, nous avons conçu plusieurs idées que nous souhaitons mettre en place dès le second semestre de l'année 2024 :



OPÉRATION GRATUITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

Inédit et porté par peu de communes rurales de notre strate, nous avons acté en conseil municipal d'offrir à chaque enfant inscrit à l'école primaire ou au collège, d'une **dotation gratuite en matériel et sans critère de ressources**.

Cette dotation sera de l'ordre de 50 € par élève du primaire et de 80 € pour le collège. La commune s'est rapprochée de l'école de Bretenoux et du collège.

Chaque parent recevra dans sa boîte aux lettres un document informatif sur la démarche.



UNE JEUNE BRIGADE DES FÊTES MUNICIPALES

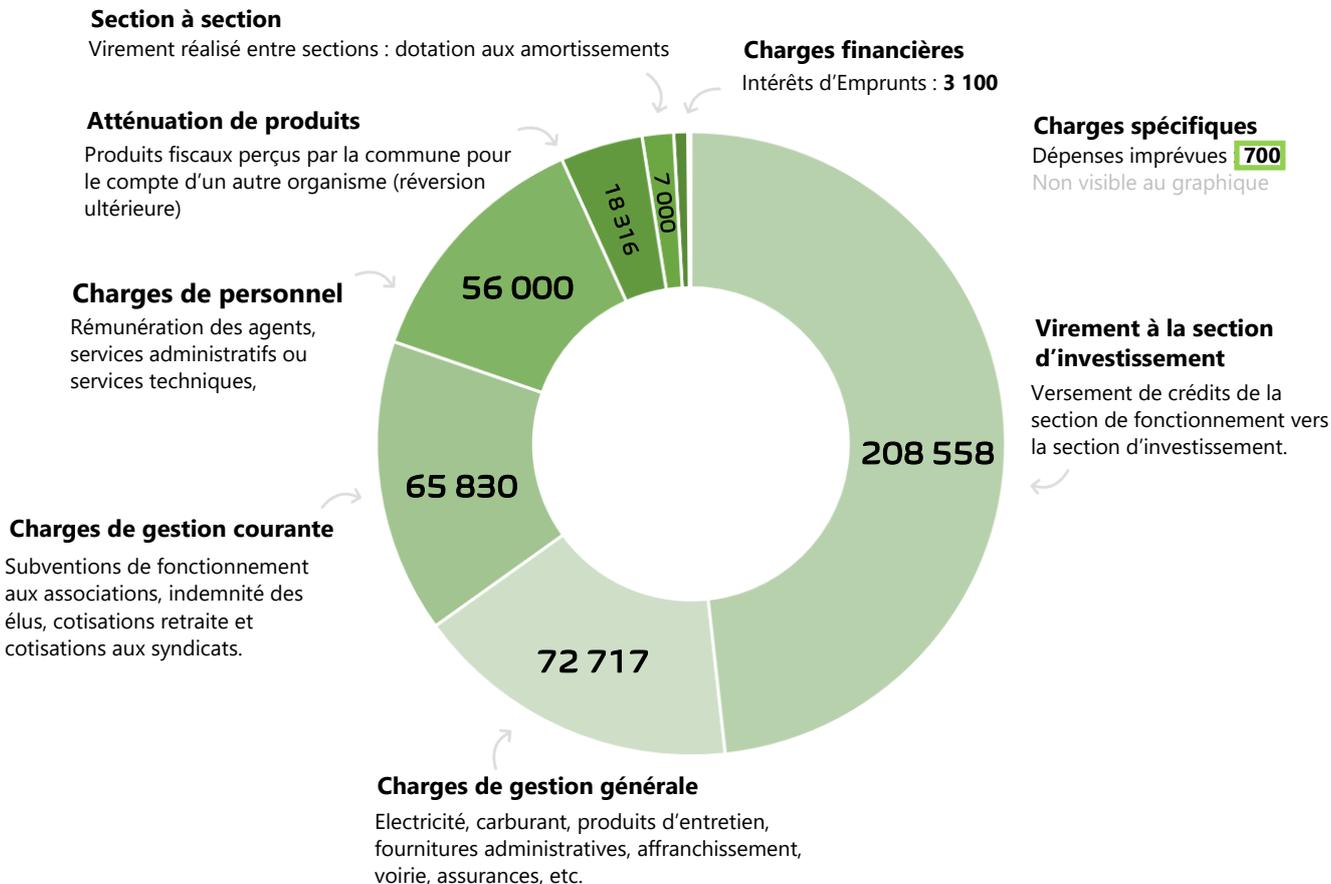
Pour **intégrer les jeunes** dans la vie de la commune et pour les **sensibiliser à l'engagement local**, le conseil municipal souhaite mettre en avant la jeunesse du village au cours des fêtes et commémorations municipales.

Les jeunes seront chargés, outre le dépôt de gerbes, de valoriser la mémoire historique.

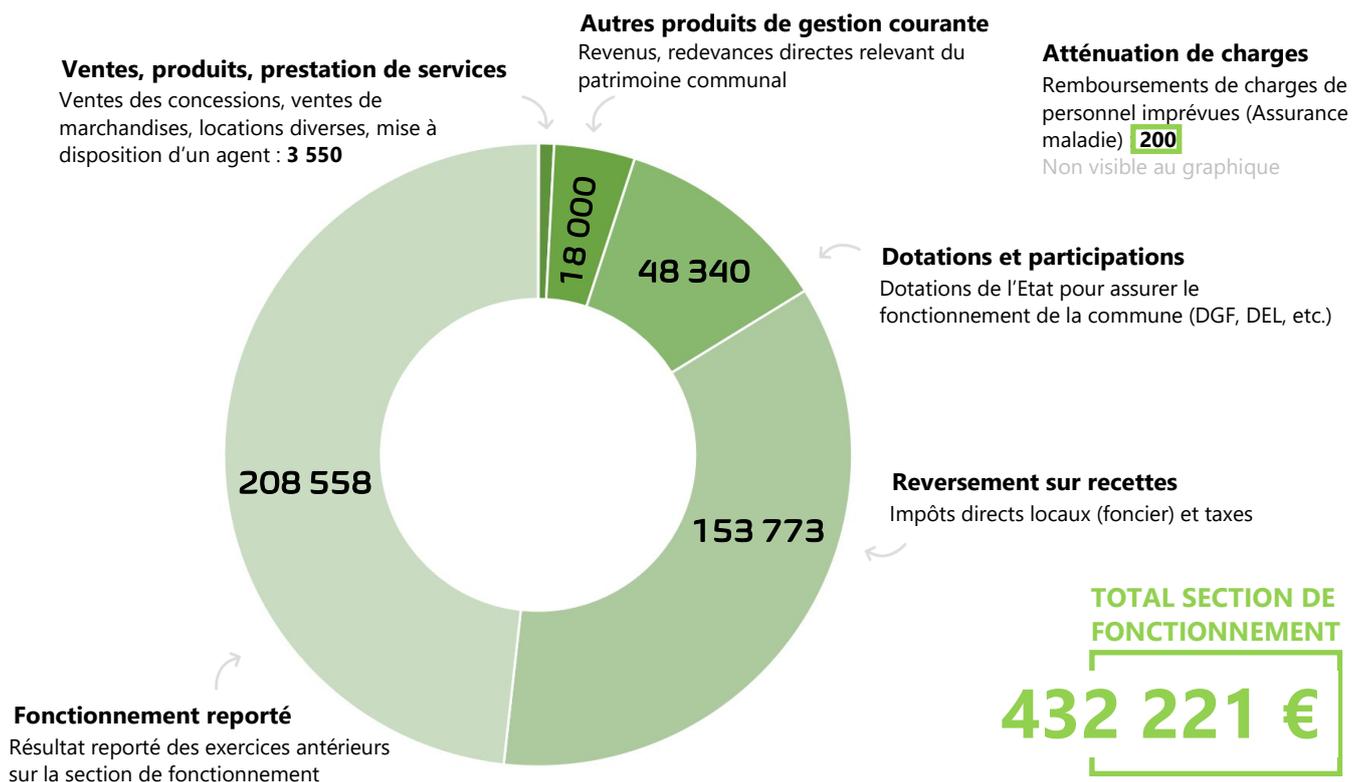
Ces deux mesures visent plus globalement à montrer que notre commune croit dans le potentiel de tous ses jeunes à devenir demain des adultes accomplis et pour nous, à considérer toutes les familles sur un même pied d'égalité.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

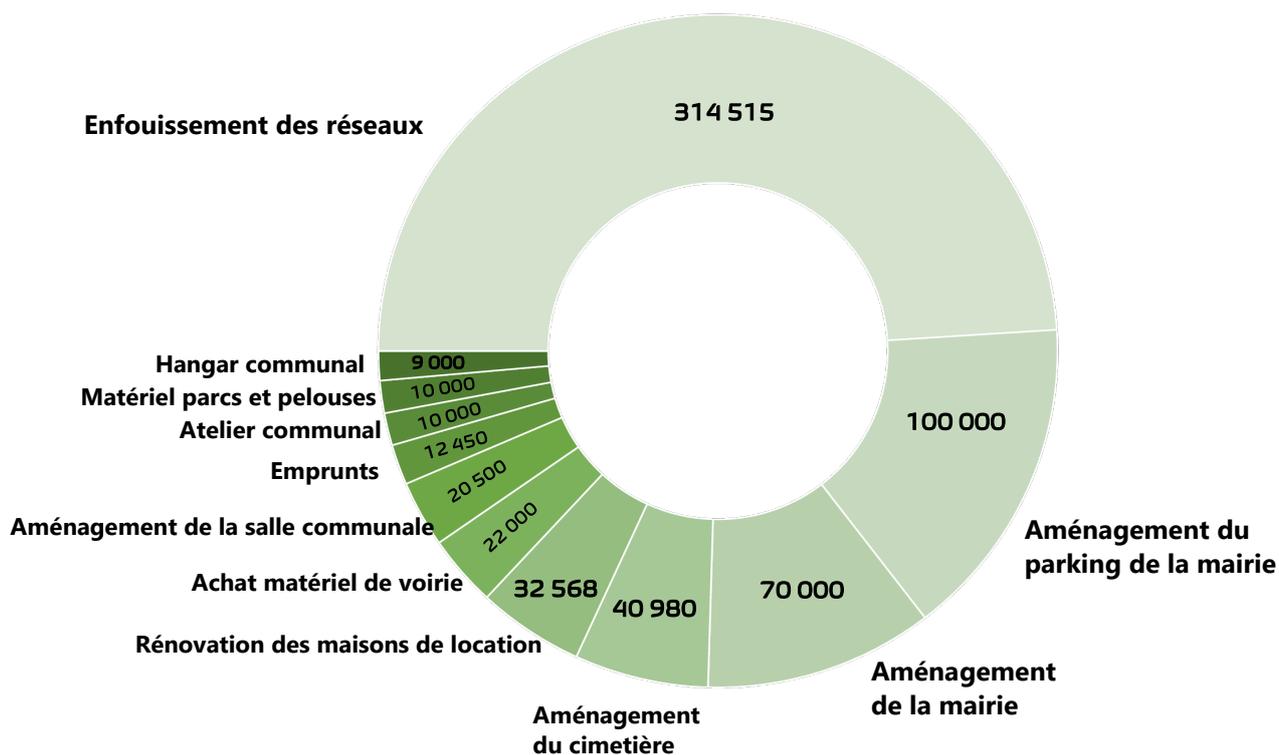


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

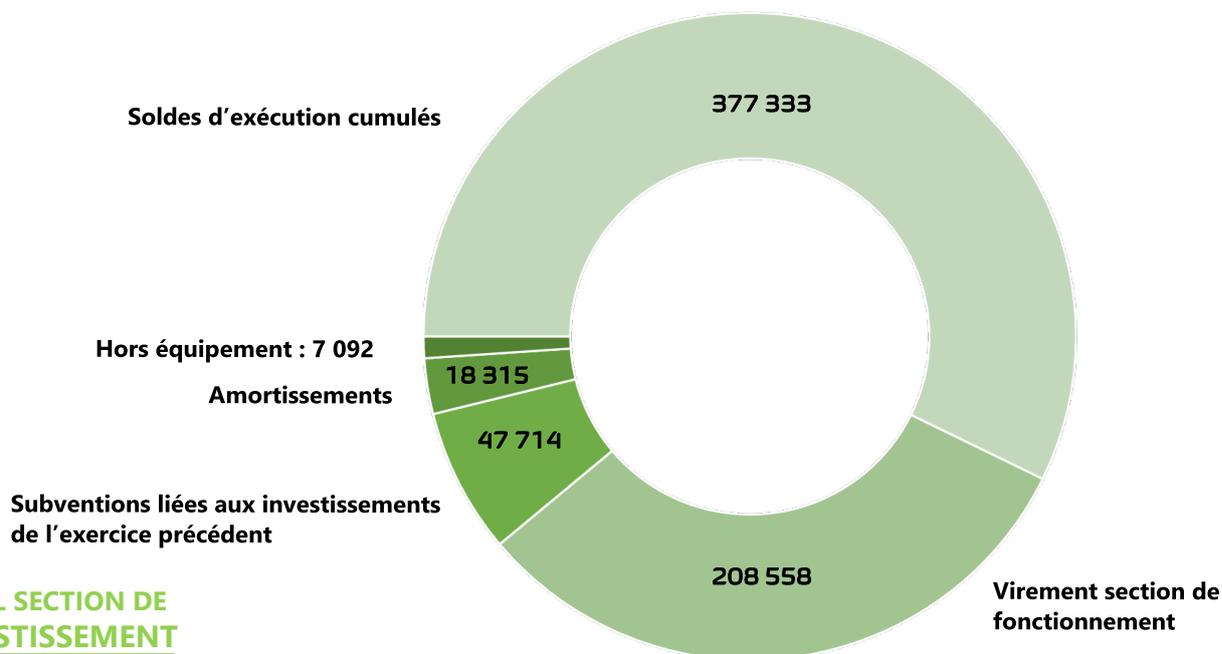




DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



TOTAL SECTION DE
INVESTISSEMENT

659 013 €

BUDGET TOTAL 2024 : 1 091 234€

Cette année est encore marquée par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, tout en privilégiant de nouvelles mesures d'investissement pour l'amélioration du cadre de vie. L'enfouissement des réseaux a représenté une importante dépense que nous soldons en 2024.



CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE À LA CAVE COOPÉRATIVE

Portraits croisés de Laurent CÉROU et de Bruno CANET, respectivement ancien et nouveau présidents de la cave coopérative. Tous les deux tombés dans la vigne à la naissance, ils nous racontent leur parcours, l'évolution de la cave dans leur génération et l'avenir de la viticulture.

Deux hommes, deux regards, deux caractères. Laurent et Bruno sont deux soldats d'une même passion : L'agriculture ; et plus particulièrement, la culture viticole.

Nos deux protagonistes ont grandi sur les coteaux de Glanes. Issus de deux familles autochtones, très ancrées et attachées au vignoble, ils ont aussi en commun le lycée agricole où ils étudiaient à une génération différente la "polyculture-élevage". C'était au lycée agricole d'Aurillac.

Ils se décrivent comme deux travailleurs de la terre, laissant à quelques collègues le soin de l'ingénierie et de la technique. Cependant, comme Georges VIDAL, premier président du GAEC originel (1976 à 1992) et ceux de sa génération, tous les deux ont eu à cœur de permettre le développement technique et l'approfondissement qualitatif du vin de Glanes.

Qualitatif oui, mais aussi quantitatif. **Laurent CÉROU** entame notre entretien en précisant qu'au commencement du regroupement, en 1976, « seules 5000 bouteilles sortaient des caves ». Le reste issu des producteurs individuels, quittait le village en barrique. Il sort désormais du chai 420 000 bouteilles. Les barriques sont désormais utilisées pour le vieillissement de leur cuvée prestigieuse.

Ce résultat, **Bruno CANET** en exprime l'idée-source portée par toutes les générations : « L'agriculture, ce n'est pas de l'opportunisme. L'agriculture, c'est toujours se préparer au coup d'après, même dans les crises ».

Laurent a retracé avec ses mots les souvenirs qui lui reviennent :

La production de vin a toujours existé à Glanes, dans de petites exploitations qui vivaient quasiment en autarcie. Quand j'étais gamin, j'accompagnais mon père. La clientèle était locale, beaucoup du Ségala. Le vin était presque tout livré, dans des demi-pièces (fûts de 110 litres), et des barriques (225 litres). À la génération de mon grand-père, les négociants descendaient d'Auvergne récupérer le vin, dans des fûts de 600 litres ! Il y avait de grosses fermes sur les Monts d'Auvergne. Un bon auvergnat revendait le vin au litre. C'était un vin de soif.





Il ajoute quelques mots sur le contexte et le basculement des années 70 :

Il faut imaginer qu'à la fin des années 60, il y avait des pêcheurs partout à Glanes. Deux ans de gel en 75 et 76 ont été un facteur déclenchant pour se lancer dans le vin en bouteille. L'ère de production « vin des pays des coteaux de Glanes » a été définie - 7 communes - puis les plantations en cépage gamay et merlot ont suivi pour se lancer dans l'aventure. Aux fondateurs, se sont associées d'autres familles rapidement.

Comme Laurent, Bruno CANET s'accorde pour nous dire le besoin de conserver une diversité de productions et l'importance du collectif :

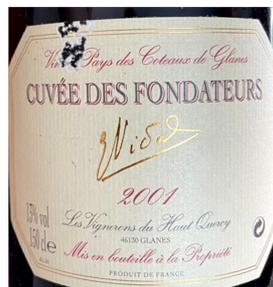
Mon père fait partie des fondateurs. On s'est spécialisé dans la vigne et la noix à Glanes. Petit à petit, on a développé la commercialisation du vin. On a arrêté le tabac, que je tenais de mes grands parents de Bretenoux, en 2003. Les terres à tabac sont passées en terres à noyer. Il en était de même pour les pêcheurs. Cependant, on a eu la volonté de garder l'élevage, afin de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier.

Au début de mon installation, je me rappelle d'une réflexion qui m'a marqué. Une décision venait d'être prise, j'étais jeune et j'avais dit « vous » pour parler de l'orientation de la décision. Jean-Marie FREGEAT m'a dit : « c'est pas 'vous' ici, mais c'est 'on'. C'est là que j'ai compris qu'on se serrait les coudes quand une décision était prise. Pour moi, le plus important, c'est le groupe. Quand j'ai remercié Laurent pour son parcours, j'ai dit que je l'avais considéré davantage comme un capitaine d'équipe que comme un Président.

D'un GAEC, les viticulteurs ont fait évoluer la structure collective en Coopérative en 1992, mais plusieurs étapes ont jalonné ce développement, Laurent et Bruno nous en parlent :

*Un premier local a été loué, le sous-sol de la maison actuelle de chez Chieyssal-Mounal. Ce local a servi jusqu'à la récolte de **1980**. Cette année là, on a commencé à construire la 1^{ère} partie de la cave en démarrant de rien. Le maçon du village, Fernand ROUSSILHE, travaillait à la journée, et les 8 membres du GAEC faisaient offices de manœuvres. Les viticulteurs ont participé à la construction et à la couverture de la cave qui devint l'outil de travail fondamental. Les agrandissements suivants se sont faits au fur et à mesure des plantations, avec quelques aléas.*

1993, première année de production de rosé par accident. Année difficile. Pour sauver les meubles, et avoir un rouge plus structuré, on a décidé de faire du rosé de saignée, c'est-à-dire on prélevait à toutes les cuves 20% de jus pour que les 80% restant aient plus de matière. Ce n'était pas une merveille.



1998, on a décidé de faire une cuvée pur Merlot. L'année suivante, on a profité du départ de la cave de Georges VIDAL pour lancer la « Cuvée des Fondateurs », en hommage à ceux qui ont fondé la coopérative, avec la signature de Georges VIDAL sur l'étiquette.

*Suite à la canicule de 2003, nous avons investi en **2004** sur des cuves thermorégulées. En **2010**, achat du premier pressoir, à l'abri de l'air, sous gaz carbonique. Tous ces équipements sont primordiaux si on veut faire du rosé et du blanc de qualité. La dernière cuvée a vu le jour, les Passereaux, pur Chardonnay, fermente et est élevée en fût. Cela donne un blanc très différent, pour étoffer notre gamme.*

Pour l'avenir, les deux passionnés se confient; Laurent qui a désormais pris la retraite : *Glanes a de la chance, la chance d'avoir pu se diversifier et d'avoir les trois couleurs, avec des vins très techniques. Nous avons fait les investissements pour rebondir. La cave a permis à 8 familles de vivre décemment de l'agriculture. C'est le but prioritaire de la coopérative. Pour ma part, j'ai fait avec mes moyens, j'ai essayé d'œuvrer pour la bonne ambiance à la cave, essayé de gérer le facteur humain du mieux que j'ai pu. Mon seul vœu, c'est que la cave continue à faire rayonner et vivre les coteaux de Glanes.*

Pour Bruno, le nouveau capitaine : *On a un devoir d'occuper le territoire et de l'entretenir. La coopérative est faite pour que chacun prenne sa part de responsabilité, de travail dans le collectif. L'un sans l'autre, ça ne peut pas fonctionner. Dans les coups durs, il faut être là pour les autres. On a quelques idées pour l'avenir : De nouveaux cépages, de nouvelles cuvées et préparer les 50 ans de la cave. On croit en l'avenir et on croit en nous aussi, avec les jeunes qui arrivent. Laurent a réussi à transmettre son exploitation avec un jeune hors cadre familial. Il y aura de nouvelles perspectives.*



UNE ANNÉE COLORÉE DE FESTIVITÉS ET DE SOURIRES

Le comité des fêtes n'a pas calmé ses efforts en ce 1er semestre 2024. Un événement tous les deux mois, c'est l'engagement proposé et tenu !



La deuxième édition du carnaval de Glanes a rassemblé une soixante de carnavaliers glanais. Pour le plus grand plaisir des organisateurs, les adultes avaient pour l'occasion très bien joué le jeu du déguisement ! On a pu ainsi apercevoir une barrique vivante, plusieurs ouvriers du bâtiment, très pailletés façon « Y.M.C.A », des super-héros, des pompiers, un célèbre fabricant de chocolat, Willy Wonka, un rugbyman semi-professionnel, un touareg ou encore une cow-boy et une indienne.

Le vide-greniers du mois d'avril a été une franche réussite. Il proposait vraiment de tout, à petits prix et les visiteurs ne se sont pas trompés en venant toute la journée arpenter entre les stands, afin de trouver une bonne affaire en deuxième main.



Le banquet villageois a réuni une centaine d'habitants dans un jardin public de Glanes. Les membres du comité et les riverains se sont rassemblés un peu plus tôt autour du four communal. Pains, tartes, pizzas ont pu être préparés, cuits sur place, puis descendus au Pech-Pialat dans la remorque (dite « AMI 6 ») qui servit pendant de nombreuses années pour les aubades lors de la fête des vendanges.

Le prochain semestre connaîtra la poursuite des activités, le marché Festif le 27 juillet et la balade gourmande le 13 octobre. Puis la fête de Noël prendra des allures tout à fait particulières cette année avec une surprise concoctée pour l'occasion.



1



2



3



4



5

1. Arrivée du tracteur lors du banquet villageois du 16 juin
2. Vieux meubles et musique occitane sur la place de l'église
3. Les glycines en fleur aux balcons de Glanes
4. Débouchage et dégustation du Glanes aux grottes de Presque
5. Le comité des fêtes et ses vieux objets pour le vide-greniers



Nous souhaitons toutes nos condoléances à la famille de Marie-Noëlle TALLANDIÉ, qui nous a quitté le 6 janvier 2024. Elle résidait dans le bourg de Glanes.

Nous souhaitons toutes nos condoléances à la famille de Yolande VAN PEVANACGE, qui nous a quitté le 24 avril 2024. Elle résidait à la Maison des Coteaux.

État civil de Glanes, naissances, mariages et décès



INFOS PRATIQUES

*HORAIRES D'OUVERTURE DE LA
DÉCHÈTERIE (JUILLET-AOÛT)*

LUNDI

07H-13H

MARDI AU SAMEDI

7H - 13H

*HORAIRES D'OUVERTURE DE LA
DÉCHÈTERIE (DÈS SEPTEMBRE)*

LUNDI

10H-12H 14H-18H

MARDI AU SAMEDI

9H-12H 14H-18H

*HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE*

LUNDI

14H - 17H

MARDI

14H - 17H

PERMANENCES DU MAIRE

MARDI 15H - 19H

Fermeture estivale du secrétariat

Du lundi 29 juillet au vendredi 16 août inclus

Réouverture le lundi 19 août

*Le Conseil municipal vous
souhaite un bel été !*

